

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE Séance du jeudi 30 juin 2022

Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé :	63
Nombre de conseillers en exercice :	63
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance :	40
Vote par procuration :	9

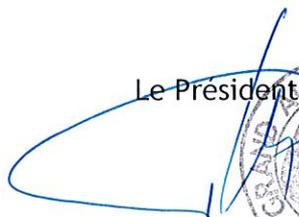
L'an deux mille vingt deux, le trente juin, les membres du conseil de communauté de Grand Auch Cœur de Gascogne se sont réunis à Auch sur la convocation de Monsieur Pascal MERCIER, Président et sous la présidence de Monsieur Michel BAYLAC, 1^{er} Vice-Président.

D2022_119 : RAPPORT ANNUEL 2021 DU DELEGATAIRE DU SERVICE POUR LA GESTION DU CREMATORIUM

Par contrat de délégation de service public (DSP), la communauté a confié à la société Omnium de Gestion et de Financement (OGF) la construction et la gestion d'un crématorium et d'un site cinéraire pour une durée de 25 ans à compter de la date de la mise en service soit le 6 février 2017.

Conformément à la loi n°95-127 du 8 février 1995, le délégataire présente à la communauté, le rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de ce service.

Le conseil communautaire **PREND ACTE** du rapport annuel 2021 du délégataire du service public de gestion du crématorium et du site cinéraire.

Le Président,

Pascal MERCIER
